



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

**Délégation Académique à la
Formation des Personnels
Enseignants, d'éducation et
d'orientation
DAFPEN**

Affaire suivie par
Ingrid MARTINS
01.57.02.65.25
Julie NGUYEN
01.57.02.67.80
Mél

juryacad@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil,

- **Vu** le Code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;
- **Vu** l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs des écoles, pour l'exercice de leur métier ;
- **Vu** l'arrêté du 12 mai 2010 relatif aux modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires ;
- **Vu** l'arrêté du 19 octobre 2010 fixant les modalités d'évaluation des maîtres contractuels ou agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privé sous contrat,

Arrête

Article 1 :

Le jury académique d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires organisé en vue de leur admission au certificat d'aptitude au professorat des écoles de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat – **session 2017** – est composé comme suit :

Présidente du jury :

Madame Patricia GALEAZZI, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne ;

Vice-présidente du jury :

Madame Véronique PAROUTY, inspectrice de l'éducation nationale adjointe au directeur académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis ;



2

Membres du jury :

Madame Nathalie ALCINDOR, Inspectrice de l'éducation nationale ;

Monsieur Jean-Michel GIRONNE, Inspecteur de l'éducation nationale ;

Monsieur Sébastien MOUNIE, Inspecteur de l'éducation nationale ;

Madame Annie NGUYEN, Inspectrice de l'éducation nationale.

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 6 avril 2017

La Rectrice de l'académie de Créteil

Béatrice GILLE